

## COMMISSION ACTION CULTURELLE

### INFOS PRATIQUES

| DATE DE LA REUNION | HEURE | LIEU                 |
|--------------------|-------|----------------------|
| 8 février 2022     | 18h30 | Médiathèque d'Ambert |

### PARTICIPANTS

#### Elus présents :

- Françoise TAISNE
- Claudine RAGONNET
- Agnès MOILIER
- Simon RODIER
- Claude ARTAUD
- Hélène KONIRSCH
- Mireille PEUDEVIN

#### Techniciens

- Julia FOLCHER
- Jérôme BRU
- Céline BOUTELOUP

#### Excusés

- Corinne MONDIN
- Bernard BERAUD
- Bernard FAURE
- Chantal FACY
- Andrée SARAGOSA
- Patrice EYMERE
- Joëlle SAUVADE
- Didier LIENNART (VP Vie associative)

### ORDRE DU JOUR

- Informations du service Lecture publique
- Informations du service Programmation culturelle
- Propositions de tarifs pour le service Patrimoine
- Définition de critères pour les subventions culturelles :
  - o Présentation des critères définis lors du mandat 2017-2020 (cf. documents ci-joints)
  - o Echange sur des évolutions éventuelles
- Questions diverses

### DOCUMENTS JOINTS

- Diaporama présenté lors de la commission
- Document « Modalités subventions action culturelle »

## Informations du service Lecture publique

**Présentation : Julia Folcher**, cf. diaporama

Suite à la présentation, la commission préconise de mieux faire connaître la gratuité de l'adhésion au réseau des médiathèques, et également de promouvoir l'accès aux ressources numériques permis par l'adhésion.

La commission redit sa volonté de voir, dans les faits la carte d'adhérent « médiathèque » devenir une carte « culture ALF », sans qu'il soit nécessaire d'attendre la modification de son aspect physique.

Des participants notent que cette initiative pourrait même être prolongée au-delà, afin que chaque habitant puisse disposer d'une carte *ma comcom et moi*. Le Vice-Président souligne l'intérêt de cette démarche, le développement d'un sentiment d'appartenance ne pouvant qu'être bénéfique pour les habitants comme pour l'EPCI. Pour cela, il sera cependant nécessaire de travailler avec les autres services de la Communauté de Communes, notamment son service communication.

## Informations du service Programmation culturelle

**Présentation : Jérôme Bru**, cf. diaporama

Jérôme Bru fait part à la commission de son constat sur la nécessité de **renforcer les partenariats locaux** (communes, associations), pour donner davantage de sens à la programmation proposée, et pour avoir des relais locaux pour diffuser les informations.

Il évoque différentes pistes de partenariats ; il pourrait notamment être proposé aux communes des spectacles pouvant être joués en plusieurs lieux du territoire... cela faciliterait l'accès de tous au spectacle, et permettrait des économies d'échelle.

Simon Rodier revient sur le dispositif des *Automnales* qui lui semble un modèle intéressant et, invite, par ailleurs, les membres de la commission à s'y intéresser pour leur propre programmation communale ou associative. Jérôme Bru est chargé d'effectuer un recensement des demandes faites auprès du Conseil départemental pour ce festival afin d'éviter une mise en concurrence des divers acteurs culturels locaux.

Jérôme Bru explique aussi que les communes ne doivent pas hésiter à l'informer aussi quand un passionné expert a envie de faire quelque chose, car cela peut aboutir à un partenariat autour d'un projet culturel qui a davantage de sens (ex : co-construction d'une soirée autour du polar en LF avec un passionné de polars, la mairie d'Auzelles et les médiathèques... cet évènement pourrait tourner sur le territoire).

Céline Bouteloup évoque aussi l'intérêt de partenariats renforcés pour faire connaître au service culture des lieux patrimoniaux et atypiques pouvant accueillir des spectacles ou projets culturels.

Simon Rodier insiste sur la nécessité d'une volonté et d'une implication municipale et/ou de bénévoles, localement, afin d'accueillir la communauté de communes, l'EPCI et ses techniciens ne pouvant être efficaces s'ils devaient s'avérer isolés et contraint de tout faire.

**>> La commission valide l'intérêt de renforcer les partenariats locaux**

**>> Un travail sera mené sur cette question pour une nouvelle organisation pour la saison 2022-2023.**

Concernant la communication, Hélène Konirsch explique que les informations du service culture sont bien reçues à la mairie de Baffie, qui en fait le relais sur son site internet. Les secrétariats de mairie peuvent manifestement constituer des relais privilégiés dans la communication en direction du grand public, en coordination avec les correspondants communaux.

Concernant les **itinérances culturelles**, le dispositif est salué par la commission. Jérôme Bru invite les membres de la commission à être relais de l'initiative auprès des habitants.

Hélène Konirsch demande si la communauté de communes ne pourrait pas également proposer des **navettes** pour permettre aux habitants d'aller à des spectacles programmés au sein d'ALF ?

Jérôme Bru accueille cette remarque favorablement, en expliquant qu'il va y réfléchir...

Céline Bouteloup explique que jusqu'à présent, le service culture encourage au **covoiturage** (inséré à ce sujet dans la plaquette Par-ci Par-là). Mais il pourrait y avoir plus de communication pour développer l'offre de covoiturage spectacle, lors des spectacles, mais aussi via les MSAP, les bibliothèques... De belles perspectives de travail.

Jérôme Bru interroge les élus sur la **fréquentation** en baisse depuis quelques mois. Pour la commission, il ne s'agit pas de l'hivernage, mais plutôt de l'impact covid... On constate aussi forte baisse dans les cinémas.

Concernant **l'EAC** : Jérôme Bru explique la nécessaire évolution du dispositif mis en place depuis deux ans. Il apparaît qu'ALF devra piloter les projets de A à Z pour pouvoir mieux répondre aux attentes et questions des financeurs. Il indique qu'il continuera évidemment à solliciter les associations du territoire pour leurs compétences particulières.

Il rappelle que l'EAC concerne tous les publics. Ces deux dernières années, ALF a essentiellement travaillé avec les scolaires, mais le souhait des financeurs est d'élargir davantage ce projet à d'autres publics empêchés.

#### **Perspectives :**

##### **Réflexion partenariats communes-asso-ALF :**

Choisir ensemble des spectacles, mutualiser, partager, solliciter, lieux atypiques, spécialités locales... >> qu'ALF réponde présent aux demandes locales, mais pas toujours au même endroit...

Jérôme Bru explique que les partenariats avec les associations mis en place dans le cadre de la saison culturelle permettent aussi en partie de compenser les baisses de subventions.

Céline Bouteloup rappelle le besoin de **formalisation de l'intervention d'ALF par nécessité de transparence et d'équité**.

Simon Rodier rappelle l'importance de la culture comme lieu de sociabilité, et rencontre entre les différents types d'habitants, et pour accueillir les nouveaux.

##### **Partenariat avec les 5600 adhérents des médiathèques (cf point précédent):**

- Dès 2022 une réduction sera faite à l'accueil des spectacles sur présentation de la carte médiathèque ALF. Voir pour la carte piscine en 2023 ?
- Tirages au sort pour offrir des places

##### **Pass culture**

Informations sur l'élargissement du Pass culture aux collèges. Mise en place dès cette année.

Et informations sur la plateforme /smartphones.

##### **Billetterie en ligne via la MDT pour toute la saison culturelle.**

La commission rappelle l'importance de pouvoir acheter sa place sur place... Jérôme explique que, malgré la contrainte technique que constitue une régie, ce sera toujours possible (quotas de place à vendre sur place le jour même).

Helène Konirsch interroge sur la possibilité de partenariats avec la **section musicale au collège de la Chaise-Dieu**, suivie par certains jeunes d'ALF

>> voir si cette section pourrait proposer une représentation, ou mettre en place un lien avec l'antenne de l'école de musique du secteur d'Arlanc ? A valoriser aussi dans pep's ou les radios locales...

## Tarifs du service Patrimoine

**Présentation** : Céline Bouteloup, cf. diaporama

>> La commission approuve les tarifs proposés, en apportant une modification au tarif pour les structures privées du territoire : 80 € la demi-journée.

## Subventions aux associations

**Présentation** : Céline Bouteloup, cf. diaporama

Simon Rodier rappelle le contexte épidémique de l'an dernier qui l'a poussé à ne pas convoquer la commission pour instruire les demandes de subvention en 2021.

>> La commission approuve les critères définis par la commission culture du précédent mandat et décide de les reconduire pour le mandat en cours ; elle demande à M. BRU d'établir un rapport synthétique de l'ensemble des demandes déposées au regard de ces critères afin de l'éclairer dans les propositions de subventions qu'elle entend faire au Bureau de l'EPCI pour le budget 2022.